

COMITÉ SYNDICAL
04 février 2020 à 20h00 – 50500 LES VEYS
commune de CARENTAN LES MARAIS

Relevé de décisions

Extrait de délibération

CS 2020/12 Finances locales – Décisions budgétaires : Animation des Documents d'Objectifs

Affiché le 05 MARS 2020

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 4 février 2020 à 20 h 00 à Les Vays sur convocation de ses membres en date du 16 janvier 2020.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Pascal MARIE (pouvoirs de Hubert LEFEVRE et Robert RETOUT), Florence MAZIER (pouvoir de Hubert **DEJEAN DE LA BATIE**)

Pour les conseillers départementaux

Françoise LEROSIGNOL (pouvoir de Nicole **GODARD**), Jean MORIN (pouvoir de Marc **LEFEVRE**), Patrick THOMINES (pouvoir de Maryse **LE GOFF**),

Pour les Communautés de Communes

Michel FAUVEL (pouvoir de Jacky **MAILLARD**), René HARDY (pouvoir de Michel **COUILLARD**), Anne HEBERT-PIQUART (pouvoir de Laurent **PIEN**)

Pour les communes

Stéphane BARRAULT (La Meauffe), Jean-Marc JOLY (Hémevez – pouvoir de Didier **CORNIERE**), Mickaël LALANDE (Montmartin en Graignes), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville – pouvoir de Hubert **MOUCHEL**), Marinette MIGAULT (Rauville la Place), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Gérard TAPIN (Marchésieux – pouvoir de Laure **LEDANOIS**), Didier REMON (Beuzeville la Bastille), Alexandra UHLMANN (Le Mesnil Véron), Jean-Michel GREEN (Vouilly – pouvoir de Michel **MAUDUIT**) Erick JEANNE (Trévières), Michel MARIETTE ((Rubercy)

avec voix consultative

Pour les membres associés

Thierry **RENAUD** (SCOT Centre Manche), Marc **LECOUSTEY** (Chambre d'Agriculture de la Manche), Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche).

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Caroline AMIEL, Jean-Manuel COUSIN, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Hubert LEFEVRE, Robert RETOUT, Nathalie THIERRY.

Pour les conseils départementaux

Christèle CASTELEIN, Jacques COQUELIN, Gabriel DAUBE, Nicole GODARD Marc LEFEVRE, Maryse LE GOFF. Patricia GADY-DUQUESNE,

Pour les Communautés de Communes

Pierre AUBRIL, Michel COUILLARD, Michel DAVY DE VIRVILLE, Jacky MAILLARD, Laurent PIEN

Accusé de réception en préfecture 050-255002552-20200306- DELIB_CS2020_12-DE Date de télétransmission : 06/03/2020 Date de réception préfecture : 06/03/2020
--

Pour les communes

André **CARPENTIER** (Millières), Didier **CORNIERE** (Sainte-Mère-Eglise), Daniel **ENault** (Doville), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan les Marais), Laurent **HUET** (Vaudrimesnil), Laure **LEDANOIS** (Pirou), Henri **LEMOIGNE** (Créances), Géraldine **MAUDUIT** (Rémilly les Marais), Hubert **MOUCHEL** (Lestre), Michel **MAUDUIT** (Isigny sur Mer)

Pour les membres associés

CAUE du Calvados, Jean-Yves **HEURTIN** (Président Chambre d'Agriculture du Calvados), Sylvain **LEREDDE**, Syndicat Mixte de la Vire

Étaient également présents (*Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin*) :

Audrey **GAUDRON**, Guillaume **HÉDOUIN**, Joëlle **RIMBERT**, Fabienne **COLLINEAU**, Jean-Baptiste **WETTON**, Marie **DEVILLE**, Denis **LETAN**, François **STREIFF**, Vanessa **LEPASQUIER**

soit un quorum de 33 membres présents sur 58

Nombre de votants 20 présents + 13 pouvoirs soit 33 votants.

CS 2020/12 Finances locales – Décisions budgétaires : Animation des Documents d'Objectifs

Au titre des Directives « Habitats » et « Oiseaux », le Parc assure l'animation et la mise en œuvre des documents d'objectifs (Docob) :

- des Marais du Cotentin et du Bessin - baie des Veys,
- des Landes de Lessay – Havre de St-Germain sur Ay,
- des fours à chaux de La Meauffe, Cavigny et Airel.

Cela se traduit notamment par l'animation des mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC), des contrats Natura 2000 et une partie des suivis naturalistes.

En 2020, une révision du Document d'Objectifs des Marais du Cotentin et du Bessin - baie des Veys est prévue.

Le Parc dépose une demande globale incluant l'animation (0,89 ETP) pour l'ensemble des sites dont il a la charge, le suivi naturaliste (1/2 ETP) et une mission temporaire sur les bases de données naturalistes (1/2 ETP) ainsi que les actions liées (animation déléguée pour les Landes de Lessay, comptage chauves-souris à La Meauffe, suivis ornithologiques) pour un montant global de 156 178,28 € sur des crédits du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) et européens (FEADER).

Une deuxième demande porte sur la révision des Documents d'Objectifs (0,11 ETP) pour un montant global de 11254,10 € sur des crédits du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) et européens (FEADER).

L'ensemble de ces crédits sont inscrits dans le budget général du Parc pour les postes et dans différents chapitres du programme d'action.

Animation Document d'Objectifs Marais du Cotentin - Baie des Veys

L'animation du DOCOB est portée par le Parc avec un poste dédié de chargé de mission financé sur des crédits spécifiques inscrits au budget général.

Délibération : Le Comité Syndical donne son accord et autorise le Président à signer les documents afférents.

Pour extrait certifié conforme,

Transmis en Préfecture le **05 MARS 2020**

Le Président du Parc,

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Ponts d'Osve
Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tel. 02 33 71 61 90 www.parc-cotentin-bessin.fr

Jean MORIN

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20200306-
DELIB_CS2020_12-DE
Date de télétransmission : 06/03/2020
Date de réception préfecture : 06/03/2020